WORLD HEALTH ORGANIZATION Regional Office for the Eastern Mediterranean ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE Bureau régional de la Méditerranée orientale





Allocution du

Dr Ala Alwan

Directeur régional

de l'OMS pour la Méditerranée orientale

à l'occasion de la

Soixante-deuxième session du Comité régional

de la Méditerranée orientale

Koweït, 5-8 octobre 2015

Excellences, Madame le Directeur général, Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir ici aujourd'hui, à l'occasion de la soixante-deuxième session du Comité régional de la Méditerranée orientale. Je tiens tout d'abord à remercier notre hôte, le Gouvernement du Koweït, pour sa généreuse hospitalité.

Si vous me le permettez, je tiens également à exprimer mes sincères condoléances à tous les États Membres qui ont perdu des citoyens dans la récente tragédie qui s'est déroulée à Mina durant le pèlerinage du hadj. Ce fut en effet une triste journée pour nous tous. Les membres du personnel de l'OMS étaient présents par solidarité avec leurs collègues du ministère de la Santé en Arabie saoudite pour observer les mesures de préparation mises en place en cas de flambées épidémiques et de situations d'urgence.

Lors de la présente session, vous examinerez les progrès accomplis dans le cadre de notre collaboration dans la Région au cours de l'année écoulée. En 2012, le Comité a approuvé les cinq priorités stratégiques régionales suivantes : le renforcement des systèmes de santé en vue d'assurer la couverture sanitaire universelle ; la santé de la mère et de l'enfant ; la sécurité sanitaire et la lutte contre les maladies transmissibles ; la maîtrise des maladies non transmissibles et ; la préparation et la riposte aux situations d'urgence.

Au cours des trois dernières années, nous avons concentré nos activités sur ces priorités et leur avons accordé l'importance qu'elles méritent.

Par conséquent, je pense que nous avons été en mesure d'accomplir d'importants progrès dans la plupart de ces domaines; néanmoins dans d'autres domaines, les progrès ont été moindres.

Mesdames et Messieurs.

Il est impossible d'ignorer les événements qui se déroulent dans la Région qui nous entoure. Au cours de l'année écoulée nous avons assisté à une nouvelle détérioration de la situation humanitaire dans plusieurs pays. Trois pays, l'Iraq, la République arabe syrienne et le Yémen ont été classés comme situation d'urgence de niveau 3 par les Nations Unies, soit le niveau de gravité le plus élevé ; en plus des crises aiguës et chroniques que connaissent plus de la moitié des États Membres de la Région.

Plus de 60 millions de personnes sont touchées par des situations d'urgence dans la Région, y compris près de 6 millions de personnes enregistrées comme réfugiés et plus de 21 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Par ailleurs, ces chiffres ne reflètent pas la réalité sur le terrain car de nombreuses personnes ne sont ni enregistrées ni dénombrées. La population de réfugiés en 2014 a été multipliée par deux en Jordanie et a triplé au Liban. Aujourd'hui, près d'un tiers de la population totale du Liban est constituée de réfugiés.

L'Europe commence à peine à reconnaître l'ampleur considérable d'un problème que vous, en tant qu'États Membres de cette Région et institutions des Nations Unies, avez subi et mis en évidence depuis de nombreuses années. Rappelons-nous qu'aucune famille ne quitte son foyer et tout ce qu'elle a de plus cher sans raison grave. Nous nous trouvons dans des circonstances extrêmes.

En collaboration avec nos partenaires et grâce à la solidarité dans la Région et à l'extérieur de celle-ci, nous avons été en mesure de faciliter et de livrer des fournitures médicales essentielles, des cliniques mobiles, et d'autres fournitures, y compris de l'essence, afin que les services de santé restent opérationnels. Il nous a été possible d'atteindre des populations que d'autres acteurs n'ont pas pu atteindre. Permettez-moi de saisir l'occasion qui m'est offerte pour remercier les agents de santé, nos partenaires et les donateurs, en particulier notre hôte le Koweït, l'Arabie saoudite ainsi que d'autres pays de la Région, pour leurs contributions destinées au secours humanitaire.

L'Assemblée mondiale de la Santé a souligné cette année que le rôle de l'OMS est crucial en ce qui concerne la riposte aux situations d'urgence et qu'il est nécessaire de le renforcer. Et nous prenons ce rôle très au sérieux dans cette Région. L'année dernière nous avons établi à Amman (Jordanie) un centre régional pour les situations d'urgence et l'éradication de la poliomyélite. Cette année, nous avons examiné nos structures et capacités en matière de disponibilité opérationnelle et de riposte et avons procédé à des ajustements et modifications supplémentaires en vue de renforcer les capacités de ce centre, des bureaux de pays et du Bureau régional au Caire. Nous avons également conclu un accord important avec la Cité humanitaire internationale de Dubaï concernant la mise en place d'un centre dédié aux opérations humanitaires et à la logistique, qui est désormais opérationnel. Je souhaiterais remercier les gouvernements de la Jordanie et des Émirats arabes unis pour leur soutien. En outre, un fonds de solidarité régional pour les situations d'urgence est désormais établi et sera financé à partir de l'année prochaine. Le financement, qui est très modeste, provient du budget de l'OMS. Il s'agit toutefois d'un point de départ, et j'espère que les États Membres ainsi que les organismes philanthropiques régionaux apporteront des fonds supplémentaires.

Les faits que je viens d'évoquer constituent des progrès qui sont néanmoins insuffisants. Le financement reçu cette année se situe déjà en deçà du quart du montant requis pour répondre aux besoins sanitaires d'urgence. Malheureusement, du fait du manque de financement, nous avons récemment été forcés de fermer des centres de santé bénéficiant à des milliers de réfugiés et de personnes déplacées.

Mesdames et Messieurs,

Bien que la riposte aux situations d'urgence ait occupé une grande partie de nos activités, nous n'avons pas ignoré ou compromis nos travaux dans les quatre autres domaines prioritaires fixés par ce Comité.

Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour accorder l'attention voulue aux priorités urgentes. La Région de la Méditerranée orientale par exemple est actuellement la seule Région de l'OMS au monde à notifier des poliovirus sauvages. Néanmoins nous effectuons quelques progrès. Jusqu'à présent cette année, à la date du 29 septembre, 44 cas de poliomyélite ont été notifiés cette année dans deux pays qui sont encore endémiques pour la poliomyélite, à savoir l'Afghanistan et le Pakistan, en comparaison avec les 191 cas signalés dans cinq pays à la même période l'année dernière.

Nous savons tous que l'éradication de la poliomyélite constitue un défi et un objectif pour le monde entier. La réalisation de cet objectif dépendra de la situation dans la Région. Je souhaiterais inviter instamment l'ensemble des pays à aider le Pakistan et l'Afghanistan à cet égard, et je tiens à remercier le Prince héritier d'Abou Dhabi, Sheikh Mohamed Bin Zayed Al Nahyan pour son soutien personnel.

Nous progressons également en matière de sécurité sanitaire. À la même période l'année dernière, l'Afrique de l'Ouest était en proie à une flambée épidémique majeure de maladie à virus Ebola. La riposte mondiale, y compris celle de l'OMS, a été lente au départ. Je pense que nous en avons tous tiré des enseignements. Dans la Région, vous, le Comité régional, nous avez demandé de mener des évaluations rapides des capacités des pays à faire à face à une importation du virus Ebola ou à d'autres flambées épidémiques.

Ces évaluations ont permis de mettre en évidence les principales lacunes de l'ensemble des pays dans le niveau de préparation face aux situations d'urgence de santé publique de portée internationale. Au cours de la semaine, vous tiendrez des discussions sur notre proposition pour progresser dans la mise à jour de notre évaluation des principales capacités et pour combler les lacunes, dans le contexte du Règlement sanitaire international.

Mesdames et Messieurs,

L'année 2015 marque la fin de la période fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Malgré les avancées importantes réalisées par la plupart des pays, la Région dans son ensemble n'a pas atteint les cibles fixées pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Au cours des deux dernières années, nous avons assisté à un engagement encourageant des neuf pays très fortement touchés par la mortalité maternelle et infantile à mettre en œuvre les plans d'accélération.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons jeté des bases solides dans le domaine des maladies non transmissibles en adoptant une vision solide et une feuille de route claire. Le cadre d'action régional approuvé par le Comité en 2012 a été mis à jour à deux reprises depuis son adoption. Il comprend les mesures clés que chacun des pays doit mettre en œuvre. Cependant, les efforts déployés pour mettre en œuvre ces engagements sont encore lents.

L'épidémie de cardiopathies, de diabète, de cancer et d'affections respiratoires chroniques est très avancée dans la Région. Nous avons dans la Région les taux de diabète, de tabagisme chez les jeunes et de sédentarité les plus élevés au monde. Certains de nos pays ont les plus forts taux d'obésité. Comme je l'ai évoqué, le cadre régional comprend des mesures fondées sur des bases factuelles pour surveiller ces maladies ainsi que leurs principaux facteurs de risque, les prévenir et fournir les soins de santé appropriés aux personnes qui en souffrent. En effet, il était grand temps de mettre un terme à l'augmentation de ces maladies dans nos pays. Nous suivons la mise en œuvre de ces mesures et il ne fait aucun doute que tous les pays doivent déployer davantage d'efforts dans leur riposte à ces maladies.

Mesdames et Messieurs,

Notre objectif à long terme pour les populations de la Région est de parvenir à la couverture sanitaire universelle par le biais de systèmes de santé solides. Il s'agit de faire en sorte que chacun puisse obtenir les soins de santé nécessaires, d'un niveau de qualité acceptable, au moment opportun et sans s'exposer à des difficultés financières.

L'année dernière, le Comité a adopté le cadre d'action régional en vue de faire progresser la couverture sanitaire universelle et a demandé aux États Membres de le mettre en œuvre. Je souhaiterais souligner que les mesures que vous prendrez dans ce domaine figurent parmi les responsabilités les plus importantes des responsables de la santé dans un pays.

Mesdames et Messieurs,

À long terme, les pays de la Région devront augmenter et renforcer les capacités en matière de santé publique et de leadership en santé publique. Ces trois dernières années, nous avons mené plusieurs initiatives en appui à un tel développement des capacités. La première initiative avait pour but d'augmenter les données d'expérience et les connaissances dans le domaine de la diplomatie sanitaire, en encourageant l'interaction entre le secteur de la santé, le secteur de la politique étrangère et le parlement. La deuxième initiative consistait à évaluer et ensuite renforcer les fonctions essentielles de santé publique dans les pays et les capacités des ministères de la santé dans ce domaine ; cela a débuté par une collaboration avec le Qatar et a été élargi à d'autres pays. Et la troisième initiative concernait le soutien au développement du leadership en matière de santé pour la prochaine génération.

Par les exemples réussis de ces initiatives, nous avons démontré qu'il existe un large potentiel inexploité dans la Région. Les progrès réalisés restent néanmoins insuffisants par rapport aux besoins et par conséquent, cette situation nous incite à donner une nouvelle impulsion à ces initiatives au niveau régional afin que la portée soit plus étendue et durable.

Mesdames et Messieurs,

La semaine dernière, le Directeur général et moi-même avons participé à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York en vue du lancement des objectifs de développement durable pour les 15 prochaines années. L'objectif de développement durable relatif à la santé englobe toutes les priorités auxquelles la Région est déjà engagée depuis 2012. Notre défi consiste à collaborer avec vous afin d'harmoniser nos initiatives existantes dans les cinq domaines prioritaires avec les cibles des objectifs de développement durable et d'élaborer des plans d'application nationaux. En dépit des circonstances extraordinaires que nous connaissons actuellement dans la Région, notre engagement et notre vision pour atteindre les objectifs de développement durable en 2030 doivent être ambitieux, créatifs et solides. Il existe dans cette Région des opportunités et des capacités pouvant permettre de relever le défi et réaliser des progrès décisifs. Je m'engage, au nom de l'Organisation mondiale de la Santé, à poursuivre les efforts visant à développer nos compétences et nos capacités et à augmenter le soutien que nous vous apportons pour mener à bien le programme.

Enfin, je souhaiterais vous exprimer ma gratitude pour l'honneur que j'ai de pouvoir collaborer avec vous et je vous remercie tous pour l'appui que vous fournissez aux activités de l'OMS et pour le soutien que vous m'apportez. Sans cet appui, ces réalisations n'auraient pas été possibles. Je remercie également de nouveau le Gouvernement du Koweït d'accueillir la présente session du Comité régional et je vous souhaite à tous une réunion fructueuse.